

Des centaines de sympathisants au procès d'Alexis Sinduhije

@rib News, 28/11/2008 - Source AFP Des centaines de personnes ont tenté d'assister vendredi à Bujumbura l'ouverture du procès d'un opposant burundais, l'ancien journaliste Alexis Sinduhije, arrêté le 3 novembre et poursuivi pour outrage au chef de l'Etat. Dès le matin, les autorités avaient déployé plus d'une centaine de policiers, certains en tenue anti-meute, aux abords immédiats du Palais de justice de la capitale burundaise, pour en interdire l'accès. La foule a finalement été tenue à l'extérieur de la salle d'audience. «Ce que font les policiers est une violation de la loi (...). Ceci vient démontrer qu'il s'agit d'un procès politique», a protesté François Nyamoya, un proche de M. Sinduhije. Le procès de M. Sinduhije devant le Tribunal de grande instance a débuté à 13H40 (11H40 GMT). «Il s'agit très clairement d'une volonté de l'humilier, de le ravalier au rang d'un petit criminel mais tout le monde sait à quoi s'en tenir», a estimé un de ses avocats, Me Prosper Niyoyankana. «Nous poursuivons Alexis Sinduhije pour avoir à Bujumbura, à une date indéterminée, écrit un document outrageant le chef de l'Etat, je cite : "la responsabilité dans les affaires de corruption et d'assassinats commandités par le parti CNDD-FDD (parti présidentiel) incombent à l'homme qui passe tout son temps dans des séances de prières"», a accusé le ministre public. Le président burundais Pierre Nkurunziza est connu comme étant «born again» (chrétien pentecôtiste) et organisant personnellement de grandes réunions religieuses. Alexis Sinduhije a accusé les trois juges dont le président du tribunal, Louis Shurwe, accusé d'appartenir au parti présidentiel. Ce dernier a immédiatement levé la séance. «Nous ne savons pas ce qui va se passer mais nous espérons que la demande de notre client va être examinée sérieusement, afin qu'il ait droit à une vraie justice», a ensuite déclaré à la presse Me Niyoyankana. M. Sinduhije risque une peine allant de six mois à cinq ans de prison et une amende de 5.000 à 20.000 francs burundais (4 à 16,5 dollars). A 42 ans, il est l'un des plus célèbres journalistes burundais. Il a abandonné en décembre 2007 la direction d'une des stations privées les plus écoutées, la Radio publique africaine (RPA), pour créer son propre parti, non agréé par le gouvernement. L'Union européenne (UE) a dénoncé la détention de M. Sinduhije. Les Etats-Unis ont jugé samedi son incarcération «inacceptable» et réclamé libération «immédiate». Le Burundi sort avec difficulté d'une guerre civile débutée en 1993 et qui a fait plus de 300.000 morts.